

TUNISIE

**ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE
FORMATION ET D'EMPLOI 2021**

Traduction française par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne. En cas de doute quant à l'exactitude des informations ci-incluses, veuillez vous reporter à la version originale téléchargeable sur notre site internet:

<https://www.etf.europa.eu/en/regions-and-countries/countries/tunisia>

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de la Fondation européenne pour la formation (ETF) et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2021

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

La pandémie de COVID-19 a plongé l'économie tunisienne dans le rouge en 2020 et 2021. Certains secteurs, comme celui du tourisme, ont été durement frappés, enregistrant une réduction allant jusqu'à 75 % du nombre de visiteurs en 2020 et plus particulièrement en 2021, lorsque le pays a connu une forte augmentation du nombre des cas de COVID et une grave crise sanitaire durant l'été.

La crise socioéconomique prolongée, aggravée par les conséquences de la COVID-19, a eu des répercussions sur la crise financière et politique qui s'est ensuivie. Après que le président de la République a décidé, en juillet 2021, de destituer le Premier ministre et de geler les travaux en cours au Parlement pour tenter de remédier aux diverses crises, un nouveau Premier ministre, en la personne de Najla Bouden, a été nommé fin septembre 2021, et la formation de son nouveau gouvernement a été annoncée le 11 octobre. Le nouveau gouvernement prévoit que l'enseignement et la formation professionnels soient de nouveau confiés au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, après avoir été sous la responsabilité du ministère de la jeunesse et des sports pendant près de 18 mois.

Cette instabilité et cette volatilité politiques ne favorisent ni la coordination ni la cohérence. Le secteur de l'éducation et de la formation reste fragmenté, plusieurs ministères et organismes demeurant en charge de différents sous-secteurs et services. Par le passé, la redistribution des pouvoirs décisionnels et le remaniement ministériel ont conduit à ce que des décisions antérieures soient soudainement réévaluées ou désavouées. En conséquence, les longs défis liés à l'inactivité et au chômage des jeunes risquent de ne pas être pris en charge de manière cohérente ni selon une perspective d'ensemble.

Si la période de mise en œuvre de la stratégie de réforme de l'EFP couvrant la période 2016-2020 a officiellement expiré, certains piliers fondamentaux demeurent pertinents et certains résultats importants ont été atteints. Tandis que les écoles étaient fermées pendant la COVID-19, des efforts ont été déployés pour assurer la poursuite des services d'éducation et garantir l'accès à ce droit fondamental. Des solutions d'apprentissage numérique et en ligne ont été mises en place, notamment la diffusion télévisée de cours pour l'enseignement général. Toutefois, à l'instar d'autres pays dans le monde, en 2021 et 2022, la Tunisie sera confrontée à des difficultés pour rattraper les fermetures prolongées et les retards dans la dispense des programmes d'éducation.

Les premières statistiques indiquent que le chômage a augmenté pendant la crise de la COVID-19 et le ralentissement économique. L'Institut National de la Statistique (INS) a mené, en collaboration avec la Banque mondiale, une enquête téléphonique auprès de plus de 1 000 ménages, dont les résultats montrent que la crise a aggravé une situation socioéconomique déjà fragile. Ainsi, un tiers des ménages ont déclaré avoir des difficultés à assurer leur propre sécurité alimentaire, et 6 ménages sur 10 ont affirmé ressentir les effets de la crise, en raison principalement de la perte d'un emploi ou de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) a mis en place divers programmes de soutien, notamment pour les entreprises en difficulté et les bénéficiaires des programmes actifs du marché du travail (PAMT) en cours.

La Tunisie et son nouveau gouvernement devront faire face à plusieurs défis à l'avenir, afin d'éviter notamment que les frustrations ne croissent et une probable escalade des manifestations.

1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

▪ Évolutions politiques et situation sanitaire

Des élections présidentielles se sont tenues en 2019 et ont donné lieu à l'élection du président Kais Saïed. La situation économique et financière difficile, aggravée par la COVID et la situation sanitaire difficile de l'été 2021, a provoqué une série de manifestations dans tout le pays. Le 25 juillet 2021, le président a suspendu le Parlement et démis le Premier ministre. Fin septembre 2021, un nouveau Premier ministre a été nommé: Najla Bouden est alors devenue la première femme Premier ministre de l'histoire du pays. Un nouveau gouvernement a été formé puis présenté officiellement le 11 octobre 2021.

L'instabilité et la volatilité politiques qui caractérisent le pays ne favorisent pas la coordination, la continuité ni la cohérence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Par le passé, la redistribution des pouvoirs décisionnels et le remaniement ministériel ont conduit à ce que des décisions antérieures soient soudainement réévaluées ou désavouées. En conséquence, les défis liés à l'inactivité et au chômage des jeunes risquent de ne pas être pris en charge de manière cohérente ni selon une perspective d'ensemble.

La Tunisie et son nouveau gouvernement devront faire face à plusieurs défis à l'avenir, afin d'éviter notamment que les frustrations ne croissent et une probable escalade des manifestations.

La crise sanitaire provoquée par la COVID s'est fortement accrue durant l'été 2021, le pays enregistrant l'un des taux d'infection les plus élevés au monde. Le système de santé a été durement mis à mal par le manque de lits et de matériels hospitaliers. La campagne de vaccination a été intensifiée, également avec le soutien de l'Union européenne et au niveau international. La situation s'est nettement améliorée entre septembre et octobre: le 6 octobre 2021, la Tunisie enregistrait 221 cas sur les 4 199 tests réalisés, soit un taux de positivité de 5,26 %. La publication en ligne «Our World in Data» indique que 41 % de la population était entièrement vaccinée au 15 novembre 2021.

▪ Démographie

En 2020, la Tunisie comptait une population totale de 11 818 600 habitants, témoignant dès lors d'une évolution à la hausse au cours de ces 10 dernières années. L'importance relative de la population jeune était de 20,4 % en 2020, soit 27 % de moins par rapport à 2010. Toutefois, contrairement à ses voisins d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, la Tunisie, qui compte actuellement une importante population jeune, deviendra bientôt une nation dont la structure par âge est en phase de transition, avec un taux de fécondité en baisse (taux de 2,2 en 2019, base de données de la Banque mondiale) et une espérance de vie moyenne plus longue (78,0 et 74,3 ans respectivement pour les femmes et les hommes, 2019, base de données de la Banque mondiale). Cette structure démographique et ces prévisions de changement exercent une pression considérable sur les décideurs politiques à court et moyen termes pour ce qui est de la mise en place d'un système éducatif adapté et de la création d'emplois. À plus long terme, les dépenses liées à la santé et aux pensions constitueront les principaux enjeux.

▪ Évolution économique, économie informelle et transferts de fonds

La pandémie de COVID-19 a plongé l'économie tunisienne dans le rouge en 2020 et 2021. Certains secteurs, comme celui du tourisme, ont été durement frappés, enregistrant une réduction allant jusqu'à

75 % du nombre de visiteurs en 2020 ainsi que durant l'été 2021, lorsque le pays a enregistré un nombre sans précédent de cas et de décès.

La Tunisie est un pays ayant un niveau de revenu modeste à intermédiaire. Le pays est engagé dans un processus d'intégration dans l'économie mondiale, notamment au travers des accords d'association avec l'Union européenne (UE), de l'Accord d'Agadir et des discussions menées avec l'Organisation mondiale du commerce. Toutefois, l'impact de ces initiatives sur l'économie du pays reste à ce jour faible. Les disparités considérables entre régions, groupes d'âge et sexes pèsent sur le potentiel de croissance économique et de création d'emplois du pays.

Selon Balghouthi (2018), l'économie tunisienne souffre de dysfonctionnements structurels, notamment les inégalités, la corruption, la désindustrialisation et la prédominance de secteurs à faible valeur ajoutée, tels que l'exportation d'huile d'olive et de phosphate. Le modèle de développement économique, qui date des années 1980 et qui divise les entreprises en deux catégories (celles qui exportent et celles qui vendent leurs produits sur le marché intérieur), n'a quasiment jamais été réformé. Les accords-cadres régissant les conditions de travail des salariés n'ont pas été révisés depuis plus de 20 ans.

La contribution des différents secteurs au PIB montre une tendance à la baisse pour l'industrie (de 29 % en 2010 à 21,8 % en 2020, INS) et une tendance à la hausse pour les services (de 56,7 % en 2010 à 61,3 %, INS) et l'agriculture (de 7,5 % en 2010 à 11,7 % en 2020, INS).

Le taux de croissance du PIB en 2020 montre une récession significative (-8,6 %), laquelle résulte directement de la crise sanitaire, politique et financière combinée à la crise de la COVID-19 et aux confinements associés. Le secteur du tourisme, qui pèse lourd dans l'économie tunisienne, et les exportateurs qui fournissent les industries automobiles et textiles européennes ont subi d'importantes répercussions négatives. L'activité économique a connu une récession sans précédent de 21,6 % au deuxième trimestre 2020 (INS).

La grande majorité des grandes entreprises demeurent aux mains de l'État et l'administration publique domine. En dehors du secteur public, l'économie tunisienne se caractérise par un niveau d'informalité élevé et par un grand nombre de micro, petites et moyennes entreprises. Ces dernières ne proposent pas d'emploi ou offrent des emplois peu qualifiés et présentent une faible capacité de croissance et d'innovation. La création d'emplois reste atone, même en période de croissance soutenue comme avant la crise de la COVID-19. Un environnement macroéconomique favorable est une condition préalable essentielle à la création d'emplois.

L'informalité est très répandue. Selon Medina et Schneider (2018), le secteur informel représentait 30,9 % du PIB en 2015, l'informalité étant souvent liée à la taille des entreprises. D'après des données de l'OIT de 2014 (OIT, 2018, sur la base de données de 2014), dans l'ensemble, 84 % des emplois occupés par des jeunes de 15 à 19 ans et 42 % de ceux occupés par des jeunes de 20 à 24 ans étaient des emplois informels. Ces emplois, qui sont souvent peu qualifiés, se caractérisent par de mauvaises conditions de travail, par de faibles rémunérations et par un manque de protection sociale, ce qui entraîne, à terme, une dégradation du capital humain.

Les envois de fonds, qui proviennent principalement de France et d'Italie, ont contribué de manière significative au PIB (à hauteur de 5,3 % en 2020) (Banque mondiale, 2020).

2. ÉDUCATION ET FORMATION

2.1 Tendances et défis

- **Dépenses consacrées à l'éducation, accès à l'éducation, participation et décrochage scolaire/abandon de formation**

Le développement du capital humain et l'égalité entre les femmes et les hommes sont deux thèmes qui ont traditionnellement figuré au premier plan des préoccupations du gouvernement tunisien. Comme avant la révolution, les dépenses publiques d'éducation sont restées à des niveaux élevés, avec 6,1 % du PIB ou 21,1 % des dépenses publiques totales (Institut de statistique de l'UNESCO – ISU, 2017, dernière année disponible). Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne de l'UE et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le système tunisien d'éducation, y compris l'EFP, est majoritairement public et prévoit des bourses permettant d'accéder à tous les niveaux d'éducation. Toutefois, ces dernières années ont vu un fort développement de l'offre privée, notamment au niveau universitaire, présentée comme offrant de meilleures possibilités d'emploi. Les centres d'EFP privés ont une longue tradition derrière eux et dispensent des cours dans des domaines liés principalement au management d'entreprise.

D'après les dernières données disponibles, les taux bruts de scolarisation étaient élevés, avec 115,4 % de scolarisation dans le primaire en 2018, ce qui traduit une augmentation constante par rapport aux 104,8 % enregistrés en 2008.

La Tunisie a connu une amélioration significative de son taux d'alphabétisation, atteignant 97,4 % d'alphabétisation des adultes en 2019 (ISU). Les taux de réussite scolaire montrent une augmentation pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, même s'ils restent relativement faibles (17,4 % en 2020, contre 15,6 % en 2017, INS), et une réduction des niveaux d'enseignement faibles et moyens (de 66,0 % et 21,5 % en 2010 à 19,5 % et 17,4 % en 2020 respectivement, INS). Les femmes ont réalisé des progrès plus importants. En effet, la différence entre les hommes et les femmes ayant un niveau d'éducation plus faible, qui était de 5,5 % en 2010, n'était plus que de 1,4 % en 2019. De même, la proportion de femmes ayant un niveau d'éducation élevé en 2019 dépassait de loin celle des hommes, et l'écart n'a cessé de se creuser depuis 2015 (18,1 % contre 14,6 %, INS).

Ces tendances positives contrastent avec le taux constamment élevé des décrochages scolaires. Malgré des améliorations importantes par rapport à 2010, où ce taux s'établissait à 54,9 %, l'abandon scolaire touchait encore 37,1 % des personnes âgées de 18 à 24 ans en 2019 (INS). Avec un taux de 42,6 % en 2019 (contre 54,9 % en 2010), les jeunes hommes ont été plus nombreux à abandonner l'école que les jeunes femmes (le taux pour les femmes était de 31,6 % en 2019 contre 47,7 % en 2010).

Les taux d'abandon scolaire en Tunisie demeurent élevés; ils sont souvent associés ou combinés à d'autres préoccupations telles que les problématiques constantes en matière de sécurité et le manque de programmes, d'installations, de transports et de soutien éducatif et familial appropriés. Il est possible d'établir un lien étroit avec le taux de NEET: un jeune sur trois âgé de 15 à 24 ans (soit 32 % au total; 31,0 % des hommes et 33,0 % des femmes, INS) qui n'a pas achevé le secondaire était un NEET.

- **Jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET)**

Les données sur les tendances ne montrent pas d'améliorations significatives du taux total de NEET. Le taux de NEET a toujours été plus élevé chez les femmes. Cependant, si l'on observe les tendances sur les 10 dernières années (2010-2020), les données montrent que le taux de NEET chez

les hommes a fortement augmenté, et selon les données de 2020, la différence entre les hommes et les femmes est désormais marginale (29 % pour les hommes et 31,4 % pour les femmes). Les faibles perspectives d'emploi sont l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes hommes ne sont pas incités à faire leur entrée sur le marché du travail. À cela viennent s'ajouter l'inadéquation avec les aspirations personnelles et le manque de perspectives d'emploi décent. Quant aux jeunes femmes, si ce taux est plus élevé, il reste inférieur à celui des autres pays de la région. Outre des difficultés similaires à celles rencontrées par les jeunes hommes, les jeunes femmes sont également victimes d'un manque d'éducation et de possibilités d'emploi sûres et, dans bien des cas, elles sont liées par des obligations familiales.

▪ **L'éducation durant la pandémie de COVID-19**

Comme d'autres pays dans le monde, la Tunisie a été confrontée à la fermeture des écoles, laquelle a été décrétée le 14 mars 2019 alors que le pays enregistrait 16 cas. Lors de la première vague de la COVID et des confinements qui se sont ensuivis, les écoles sont restées fermées pendant 26 semaines (EMEA [Association euro-méditerranéenne des économistes], ETF, 2021). Dans certaines régions, les élèves en dernière année d'enseignement secondaire ont repris le chemin de l'école le 29 mai 2020 aux fins de préparer les examens. D'autres niveaux ne sont revenus que pour la rentrée scolaire suivante.

S'agissant des mesures d'hygiène, les écoles ont été désinfectées et équipées de dispositifs de protection individuelle, de matériel de stérilisation et de thermomètres. Malgré tout, le processus de réouverture s'est avéré difficile, certaines écoles n'étant pas prêtes et n'étant pas équipées du matériel sanitaire ni des DPI nécessaires.

Tandis que les écoles étaient fermées, deux plateformes ont été mises en place et utilisées. L'une d'entre elles est le portail du Centre national des technologies en éducation (CNTE), qui contient une bibliothèque virtuelle et d'autres ressources utiles. L'autre porte le nom d'Edunet: il s'agit de la plateforme officielle d'apprentissage en ligne du ministère de l'éducation; elle présente des informations sur les examens, des projets numériques liés à l'école, des événements et des ressources de formation.

D'après l'étude menée conjointement par l'EMEA et l'ETF et qui a appliqué la méthodologie développée par l'EMEA pour mesurer la capacité de réponse à la pandémie de COVID-19, la Tunisie obtient le score de préparation le plus bas (voir l'étude à la page 49), ce qui révèle des difficultés à anticiper, gérer et se relever de la crise.

Comme dans de nombreux autres pays de la région et du monde, la crise sanitaire a mis en évidence les difficultés que rencontrent les systèmes d'éducation et de formation pour réagir rapidement aux perturbations extérieures, et a montré à quel point il s'avère difficile de mettre en place des réformes et des changements à plus long terme qui permettraient aux systèmes d'être plus adaptables et plus réactifs dans un monde qui évolue rapidement.

Des fractures numériques et des disparités sociales sont également apparues, soulignant la persistance d'un accès limité aux équipements informatiques/numériques, ainsi que des compétences informatiques/numériques limitées, notamment parmi les enseignants.

2.2 Politique d'EFP et cadre institutionnel

▪ **Cadre stratégique et juridique de l'EFP et de l'éducation et de la formation des adultes**

La Tunisie a redoublé d'efforts pour réformer son système d'éducation et de formation. Le plan stratégique pour le secteur de l'éducation 2016-2020 avait pour but de repenser les normes de qualité grâce à l'amélioration de la formation des enseignants, à la modernisation des programmes d'études et des infrastructures, ainsi qu'au renforcement du cadre pour les partenariats avec le secteur privé. L'ensemble complet de réformes devrait également répondre aux problèmes fondamentaux rencontrés aux niveaux d'enseignement élémentaire et secondaire, notamment en ce qui concerne les

taux élevés de décrochage scolaire, le manque d'infrastructures et, de manière générale, la médiocrité des normes de qualité.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2015-2025 établit cinq défis majeurs: améliorer la qualité de la formation universitaire et l'employabilité des diplômés; promouvoir la recherche et l'innovation; promouvoir la bonne gouvernance et optimiser la gestion des ressources; réviser la carte universitaire pour un meilleur ancrage et équilibre régionaux; et promouvoir la formation pédagogique des enseignants.

S'agissant de l'EFPP, pour tenter de relever les défis auxquels le sous-secteur est confronté, une stratégie de réforme de l'EFPP, couvrant la période 2016-2020, a été lancée. La période de mise en œuvre a officiellement expiré et une nouvelle réflexion sur le processus de réforme, prenant également en considération la crise de la COVID-19 et les défis connexes qu'elle a entraînés, est en cours. Certains piliers fondamentaux de la stratégie s'articulent autour du pacte social et des enseignements tirés des précédents programmes MANFORME et PEFESE cofinancés par l'Union européenne.

La stratégie de réforme de l'EFPP visait à atteindre les principaux objectifs suivants, dont certains demeurent pertinents et valables:

- accroître l'attractivité de l'EFPP;
- soutenir le développement professionnel des formateurs;
- mobiliser les parties prenantes régionales;
- améliorer la collecte et l'analyse de données et renforcer la fonction de suivi et d'évaluation; et
- développer l'esprit d'entreprise dans l'ensemble du système d'EFPP.

La stratégie a rassemblé des mesures de réforme dans 14 projets de réforme de l'EFPP différents. En raison de la redistribution des pouvoirs décisionnels, de l'expiration du calendrier de la réforme et des défis urgents imposés par la crise de la COVID-19, il apparaît difficile de fournir des indications sur les domaines de la réforme qui seront traités en priorité. Ce que l'on peut dire, c'est que certains domaines de la réforme ont enregistré des progrès et des résultats significatifs, notamment la formalisation du dialogue social tripartite pour l'EFPP et l'emploi, l'existence d'un système de taxe de formation (bien que son fonctionnement doive encore être amélioré), la réglementation de la formation par le travail, et des résultats majeurs dans le développement d'un esprit d'entreprise ainsi que dans la conception et le développement des centres d'entrepreneuriat de l'EFPP.

Il existe une demande d'éducation et de formation continues, de mise à niveau des compétences et de reconversion professionnelle. Cependant, malgré des réformes structurelles et l'existence d'un système de taxe de formation professionnelle, le pays ne dispose pas de politiques globales en matière de formation professionnelle continue, et le système d'EFPP reste faible.

La formation continue est coordonnée par le Centre national de formation continue et de promotion professionnelle (CNFCPP). L'ANETI est, elle, responsable de la formation des demandeurs d'emploi au chômage, formation qui s'inscrit comme étant l'une des mesures actives sur le marché du travail.

▪ Dispositifs de gouvernance en matière d'EFPP

L'enseignement et la formation professionnels représentent un sous-secteur du système éducatif global. À l'heure de la rédaction du présent document, ce sous-secteur est aux mains du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, après avoir été sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports pendant près de 18 mois. Historiquement, l'EFPP était rattaché au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi en raison des liens importants observés entre l'EFPP et le monde du travail.

D'autres ministères et agences sont également présents pour jouer un rôle et assumer des responsabilités en matière d'EFP, ce qui rend la gestion de ce sous-secteur assez complexe. Les centres de formation publics dépendent de différents ministères sectoriels. Par ailleurs, de nombreux centres de formation privés sont opérationnels en Tunisie. L'OIT parle de plus de 2 700 centres de ce type, tandis que l'ONEQ cite le chiffre de 189 centres agréés et de 935 centres non agréés pour la seule année scolaire 2016/17 (ONEQ, 2016).

L'EFP est dispensé aux niveaux initial et continu. La formation initiale est dispensée aux niveaux des premier et second cycles de l'enseignement secondaire; toutefois, elle peut également jouer un rôle dans le perfectionnement et la reconversion professionnels des adultes. Dans ce contexte, une édition antérieure du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2012 (Walther, 2011) souligne l'importance du renforcement des compétences recherchées dans le secteur informel, qui est très développé en Tunisie.

Les programmes d'EFP, qui diffèrent par leur contenu, leur lieu d'exécution et leur durée, débouchent sur des niveaux de qualification différents.

▪ **Qualité et assurance qualité**

En 2018, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a restauré la direction générale de l'évaluation et de la qualité, dans le but de mettre en place les axes d'assurance qualité, notamment en termes de produits et de processus dans le système d'EFP. S'agissant des processus, l'accent est mis sur l'adoption d'une approche de la qualité au sein des centres d'EFP, notamment pour ce qui concerne le Référentiel national de la qualité de la formation professionnelle (RNQFP). Ce dernier a été repensé par l'ATFP en le numérisant et en évaluant les centres selon le système de référencement.

Si le processus de certification ISO des centres d'EFP qui font partie de l'ATFP avait commencé par le passé, il a été interrompu en 2012. En 2021, le ministère s'est entretenu avec l'ETF et est convenu de recevoir un soutien spécifique en vue de la réorganisation de ce processus, dans le cadre du suivi de la participation de la Tunisie au Forum de l'ETF sur l'Assurance qualité dans l'Enseignement et la Formation Professionnels.

Afin d'accroître la qualité des diplômes de l'EFP, le processus de normalisation et de reconnaissance à la fois de la formation et des qualifications en fonction des acquis pédagogiques a été amorcé. Ce projet comprend différents volets: i) un processus d'élaboration de normes et de règles, ii) un processus d'accréditation pour les centres d'EFP, iii) un système de reconnaissance nationale des acquis pédagogiques, et iv) un système de validation des acquis de l'expérience (VAE).

▪ **Dispositifs de formation par le travail**

Parmi les systèmes de formation par le travail les plus répandus, la Tunisie distingue la formation en alternance, les stages et les apprentissages. En ce qui concerne la répartition des formations, la formation en alternance représente un peu plus de 80 % des étudiants, suivie du modèle résidentiel, avec une période de stage en entreprise (13 %), et de la formation en apprentissage (6 %). L'apprentissage sans diplôme suppose, par définition, une formation à 100 % sur le lieu de travail (Chelbi, 2017, p. 6).

La formation en alternance est considérée comme une bonne alternative aux études à temps plein en centre de formation. En effet, elle aide les étudiants à se familiariser avec la culture du travail et avec les technologies utilisées par les entreprises, à se lancer dans des projets concrets et à acquérir des compétences pratiques. L'investissement dans ce système repose sur l'idée d'investir dans les compétences futures. Cependant, malgré les accords de partenariat conclus avec les entreprises, la formation en alternance demeure peu développée en Tunisie. Dans certains secteurs, les étudiants peinent parfois à obtenir des places de stage en entreprise. Quelques secteurs qui offrent des

conditions de travail moins attrayantes, comme l'industrie du cuir, proposent généralement plus de places de formation et les jeunes trouvent plus facilement un emploi dans ces filières, parfois même avant d'avoir achevé leur programme d'EFP (Chelbi, 2017).

Avant la crise de la COVID-19, le secteur textile et le tourisme montraient des signaux positifs de reprise. Il y a dix ans, le secteur textile était en déclin: les matériaux et les équipements étaient tombés en désuétude et les investissements avaient chuté. Mais avec la reprise du secteur, les investissements avaient repris. Des tendances similaires étaient observées dans l'industrie du tourisme. Compte tenu du rôle important que la formation en alternance peut jouer dans l'acquisition des compétences nécessaires des futurs salariés, de nouveaux partenariats ont été développés avec les entreprises. Cette démarche a débouché sur la signature d'accords avec des centres de formation, l'organisation de stages, l'affectation aux étudiants de mentors en entreprise et la rémunération de leur travail (Ferchichi, 2019). La récente crise de la COVID-19 est venue mettre un coup d'arrêt à ces évolutions positives. Les conséquences pourraient être dramatiques pour le système de formation en alternance, car les secteurs économiques, en particulier le tourisme, sont confrontés à une surabondance d'effectifs et de demandeurs d'emploi et à une insuffisance de recettes/visiteurs.

L'étude menée par l'ETF en 2019 sur la formation par le travail met en évidence cinq problématiques: i) la présence de différents problèmes de gouvernance et de financement; ii) la réticence croissante des formateurs et les conseillers en apprentissage des centres de formation à se rendre dans l'entreprise pour suivre les jeunes; iii) la communication, un domaine dans lequel les centres ont fait peu d'efforts et où les organismes de contrôle publics n'ont pas été très efficaces; iv) l'absence de tuteurs formés disponibles pour former et encadrer les stagiaires dans les entreprises; et v) la mobilité, qui peut être considérée sous deux angles: la mobilité entre les régions et la mobilité entre les pays (Chelbi, 2017).

- **Éducation et compétences numériques**

La COVID-19 a accéléré la transition numérique, y compris dans l'éducation, comme jamais auparavant dans le pays.

La Stratégie numérique 2021-2025 comprend cinq axes, dont l'un, «Smart Tunisia», s'intéresse à la capacité du capital humain à dynamiser le passage au numérique de la Tunisie et en faire un pôle de talents pour la création d'emplois et la croissance.

Des actions spécifiques en matière d'éducation et de formation numériques avaient été engagées bien avant l'apparition de la COVID, mais pas à une échelle aussi importante que récemment. Orange a mis en place des écoles numériques, qui mettent à disposition des appareils spécifiques. En mai 2021, 130 écoles primaires et secondaires étaient équipées de plus de 38 000 appareils. Grâce aux fonds disponibles, des équipements et des outils numériques sont plus facilement disponibles dans les centres et les écoles privés.

- **Soutien des donateurs à l'éducation et à l'EFP des jeunes et des adultes**

Les donateurs fournissent des ressources et une assistance technique essentielles pour la conception de concepts et de méthodologies et la mise en œuvre de réformes de l'EFP dans des zones limitées ou des établissements pilotes. Toutefois, leur contribution au renforcement des capacités des décideurs politiques et des partenaires sociaux et leur participation à la plupart des projets réalisés à ce jour ne suffisent pas à faire fonctionner le système différemment. Les capacités nationales sont limitées et, parfois, les interventions des donateurs souffrent d'un manque de coordination, ce qui se traduit, par exemple, par des tables de concertation auxquelles il n'a pas été donné suite ou qui n'ont pas été rationalisées.

Plusieurs projets ont été mis en place pour soutenir différents domaines de la réforme. Les donateurs particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation et de la formation en Tunisie sont l'UE, les agences de coopération bilatérale telles que l'AFD, la GiZ et l'Agence suisse pour le développement et la coopération, les organisations internationales telles que l'OIT, l'UNICEF, l'UNESCO et le PNUD, et les banques telles que la BERD, la BM et la BAD.

Ces dernières années, l'UE a concentré ses efforts sur des investissements majeurs dans les compétences et l'emploi par l'intermédiaire de certaines initiatives clés. L'Initiative régionale d'appui au développement économique durable (IRADA) comprend deux volets: l'un dédié au développement du secteur privé et l'autre à l'enseignement et la formation professionnels. Ce projet, actuellement en cours, vise au développement régional. Le Projet d'appui à la formation et l'insertion professionnelle (PAFIP) est un projet qui est financé par l'UE et qui est mis en œuvre et cofinancé par l'AFD. Il a pour objectif premier de renforcer l'employabilité et l'insertion professionnelle par une montée en puissance globale du système de formation et une approche systémique axée sur le renforcement des capacités des acteurs aux niveaux central et local. La GiZ met également en œuvre plusieurs projets en lien avec le développement économique et l'emploi, dont certains visent des secteurs économiques spécifiques. L'OIT s'est montrée active dans le domaine des qualifications, au travers d'un projet financé par la Norvège qui comprenait un volet consacré à la reconnaissance des acquis. Le projet régional THAMM, financé par l'UE, s'intéresse à la migration et à la mobilité et est mis en œuvre par un consortium dirigé par l'OIM (en collaboration avec l'OIT et la GiZ).

3. MARCHE DU TRAVAIL ET EMPLOI

3.1 Tendances et défis

- **Défis du marché du travail et de l'emploi de manière générale**

Le marché du travail tunisien se caractérise par un taux de population active très faible. Bien que de légères améliorations aient été observées au cours des dix dernières années, le taux total de la population active en 2020 n'était que de 47,7 %, avec un écart important entre les hommes et les femmes (69,9 % et 26,7 % respectivement, 2020).

Le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus reste faible, en dépit d'une certaine amélioration chez les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur (atteignant dès lors 62,4 % en 2020, INS). Ces améliorations ne se traduisent toutefois pas par une diminution des taux de chômage, lesquels n'ont pas montré d'amélioration ces dix dernières années; au contraire, ils se sont détériorés (passant de 32,4 % en 2010 à 39 % en 2020, INS). Ce constat s'explique notamment par l'inadéquation persistante des compétences entre le niveau d'enseignement atteint et les possibilités offertes par le marché du travail.

- **Emploi**

Par ailleurs, le taux d'emploi global reste faible en Tunisie. En 2020, 30,3 % de la population totale seulement avait un emploi, avec un taux d'emploi extrêmement faible pour les femmes (9,7 % en 2020) et ne représentant que 2,6% dans la tranche d'âge des 15-24 ans. Les jeunes sont particulièrement exposés au risque d'exclusion du marché du travail: en 2020, le taux de chômage total des jeunes était de 35,7 %, avec peu de différence entre les hommes et les femmes (35,4 % et 36,2 % respectivement). Depuis 2015, les tendances du chômage des jeunes observées ne présentent pas de différences significatives, ce qui indique que les difficultés structurelles que rencontrent les jeunes pour trouver un emploi n'ont pas changé ces cinq dernières années. Les données recueillies pour 2021 et 2022 apporteront des indications supplémentaires qui permettront de déterminer si la COVID-19 a eu des effets encore plus importants sur ces problématiques.

Nombreux sont les Tunisiens qui travaillent dans des conditions précaires. Les emplois créés, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, de la construction et des services tels que le tourisme et le commerce, sont encore pour la plupart de nature informelle et/ou non décente. L'incidence de l'emploi précaire en 2020 était de 19,1 %, dont 25,9 % chez les travailleurs indépendants. L'incidence de l'emploi précaire et du travail indépendant montre une tendance à la baisse depuis 2010, date à laquelle les taux étaient respectivement de 24,7 % et 31,4 %.

L'informalité est également très répandue (se reporter à la rubrique précédente).

Les possibilités d'emploi sont inégales dans tout le pays. Les facteurs géographiques déterminent également les disparités entre les sexes. Ainsi, si les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sont peu visibles dans les zones urbaines dynamiques, elles sont beaucoup plus fortes dans les zones rurales moins dynamiques. Les jeunes femmes qui vivent dans le nord ou dans les régions centrales et intérieures du pays sont plus exposées au risque de chômage, tandis que celles vivant dans les régions méridionales sont souvent totalement exclues du marché du travail (Mansuy et Werquin, 2015).

Jusqu'à la pandémie de COVID, la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) avait diminué, pour atteindre 26,3 % en 2019. On s'attend à ce que les possibilités d'emploi pour les jeunes diplômés et la main-d'œuvre se détériorent à mesure que la crise sanitaire continue de toucher le pays et les économies du monde entier.

L'inadéquation des compétences, mesurée sur la base des ensembles de données issus de l'enquête sur les forces de travail, est plutôt élevée, de nombreux employés occupant des emplois exigeant des compétences inférieures à leur niveau d'éducation (inadéquation verticale) ou des emplois ne correspondant pas à leur domaine d'études (inadéquation horizontale).

En 2019, près de la moitié (49,7 %) des salariés diplômés de l'enseignement supérieur étaient surqualifiés, étant employés à des postes exigeant des niveaux de qualification inférieurs à leur niveau d'études. Le même type d'inadéquation concernait près d'un tiers des employés présentant un niveau d'éducation moyen.

L'inadéquation verticale semble toucher principalement les groupes d'âge les plus élevés et les plus bas des employés présentant un niveau d'éducation moyen (33,4 % des jeunes et 34 % des personnes plus âgées), tandis que la plupart (près de 60 %) des diplômés de l'enseignement supérieur débutent leur carrière professionnelle à des postes inadaptés, mais l'inadéquation tend à diminuer avec l'âge (elle est de 27,1 % chez les travailleurs âgés de 50 ans et plus)

▪ **Chômage**

Dans l'ensemble, les taux de chômage révèlent des difficultés persistantes, avec des tendances à la hausse au cours de ces dix dernières années, tant dans le groupe des 15 ans et plus que dans celui des 15-24 ans. Les données de l'INS pour le troisième trimestre 2021 traduisent une augmentation du taux de chômage qui atteint alors 18,4 %, contre 16,4 % au troisième trimestre 2020. Les jeunes ne sont pas les seuls à être durement touchés par le chômage: les personnes ayant un niveau d'éducation supérieur sont également concernées, même si une tendance positive a été enregistrée pour les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur, après qu'un taux bas record a été atteint en 2012. Le marché du travail tunisien, qui se caractérise par un faible niveau de technologie de la plupart des MPME, offre davantage d'opportunités pour la main-d'œuvre semi-qualifiée et non qualifiée. Les taux de chômage par niveau d'éducation restent plus faibles pour les groupes de population présentant un niveau d'éducation faible et moyen (10,8 % et 15,6 % respectivement en 2020, contre 28,7 % pour les personnes ayant un niveau d'éducation supérieur). Une enquête récente sur les conséquences de la COVID sur la population active indique que les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont beaucoup plus touchées par la hausse du chômage, avec un pic à +80 % pour les personnes n'ayant pas reçu une instruction de base (OIT, 2021).

Comme nous l'avons indiqué ci-avant, les possibilités d'emploi varient selon la zone géographique dans laquelle les personnes résident. Le centre-est du pays affiche le taux de chômage le plus faible (9,9 %) et le sud-ouest le taux le plus élevé (26,2 %) (ETF, 2017; OIT, 2018).

▪ **Recueil de données statistiques et informations sur le marché du travail**

L'Institut National de la Statistique (INS) fournit des données sur les principales statistiques démographiques, économiques, sociales et du marché du travail. L'ONEQ fournit régulièrement des données sur l'éducation et la formation. Cependant, il y a lieu de noter que toutes les informations importantes sur le marché du travail et l'éducation ne sont pas disponibles.

- **Pauvreté**

La pauvreté et les faibles perspectives économiques sont à l'origine de manifestations et de troubles au sein de la population tunisienne. La crise économique, financière et sanitaire qui persiste va encore aggraver la situation actuelle. Les Tunisiens, en particulier dans les régions défavorisées, pourraient renoncer à chercher un emploi et s'éloigner encore plus du marché du travail, ce qui pourrait déboucher sur une sous-utilisation accrue du capital humain existant. En outre, avec 470 000 personnes susceptibles de tomber sous le seuil de pauvreté et un taux de pauvreté de 19 %, selon les estimations les plus prudentes, la Tunisie pourrait être propulsée 15 ans en arrière en matière de développement (PNUD, 2020).

3.2 Politique de l'emploi et cadre institutionnel

- **Stratégie et cadre juridique en matière de politique de l'emploi**

Les questions relatives à l'emploi relèvent du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, lequel a récemment fusionné et qui est chargé d'élaborer les priorités politiques et les orientations stratégiques. La stratégie nationale pour l'emploi 2013-2017 a été adoptée en décembre 2012, mais elle n'a jamais été mise en œuvre depuis lors.

Aussi la Tunisie a-t-elle relancé le débat national sur cette question en 2017, et une étude de diagnostic du marché du travail a été réalisée en 2018. En mai 2019, le ministère de tutelle et les départements compétents d'autres ministères, en collaboration avec la principale organisation patronale (l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ou UTICA), la fédération des syndicats (l'Union générale tunisienne du travail, ou UGTT) et l'OIT, ont entamé la rédaction d'une nouvelle stratégie pour l'emploi couvrant la période 2020-2030.

Le dialogue tripartite introduit par le contrat social entre l'État, l'UTICA, l'UGTT et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), a été officialisé par la création du conseil national du dialogue social (CNDS) en novembre 2018. Néanmoins, les contributions des partenaires sociaux ne sont souvent prises en considération qu'à la fin du processus de décision et uniquement à titre consultatif, en particulier s'agissant de la conception et de la mise en œuvre de la politique pour l'emploi.

- **Initiatives destinées à stimuler l'emploi**

La Tunisie se caractérise par une tradition de programmes actifs du marché du travail (PAMT). Suite à la révolution, plusieurs nouvelles initiatives ont été introduites en 2012 (décret n° 2012-2369 du 16 octobre 2012). Parmi celles-ci, on peut citer un chèque d'appui à la recherche d'emploi, un fonds pour l'emploi visant à encourager les entreprises du secteur privé à recruter les primo-demandeurs d'emploi, un programme d'appui aux promoteurs de petites entreprises et un programme de partenariat avec les régions pour promouvoir l'emploi et faciliter l'insertion des diverses catégories de demandeurs d'emploi dans la vie active, en soutenant les initiatives régionales ou locales en faveur de la création d'emplois. Les PAMT ciblent essentiellement les diplômés de l'enseignement supérieur. Seuls quelques programmes et services ont pour objectif d'aider les personnes peu qualifiées et défavorisées. À cause de ce déséquilibre et de l'absence d'assurance chômage, très peu de personnes non diplômées s'inscrivent auprès du service public de l'emploi.

Un certain nombre d'agences sont chargées de mettre en œuvre les PAMT. L'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) est le principal organisme public et non administratif rattaché au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. La mission de l'ANETI est relativement

large et comprend la mise en place de PAMT ainsi qu'un soutien au travail indépendant et à l'entrepreneuriat. Les ressources limitées dont dispose l'ANETI pour s'acquitter de sa mission de service public de l'emploi, notamment en tant qu'intermédiaire, sont l'une des principales difficultés auxquelles elle doit faire face.

À l'heure actuelle, le gouvernement s'est fixé pour priorité d'encourager l'entrepreneuriat et de soutenir les jeunes entreprises. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont frappées de plein fouet par les effets de la COVID-19. D'après une étude de l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE, 2020) menée au début du printemps 2020, 61 % des entreprises interrogées ont dû réduire leurs effectifs à cause de la crise. En réponse à cette situation exceptionnelle, un certain nombre de programmes de soutien, dont l'IRADA et le PAFIP financés par l'Union européenne, ont réalloué des fonds pour venir en aide aux PME et aux jeunes entrepreneurs, tout en accordant la priorité à la sauvegarde des emplois. L'ANETI a également lancé un programme visant à aider les entreprises à restructurer leurs activités de façon à faire face à la crise de la COVID.

Malgré l'absence d'un système de suivi et d'évaluation systématique, il est généralement admis que les PAMT ont eu un certain effet bénéfique en Tunisie, en particulier pour les jeunes. Les PAMT ont en effet offert des opportunités aux primo-demandeurs d'emploi et aux jeunes souhaitant créer une entreprise. Cependant, il est également reconnu que les résultats en matière de stages et d'amélioration de l'employabilité des bénéficiaires auraient pu être meilleurs au regard de l'investissement public considérable réalisé (OIT, 2018).

Les principales lacunes des PAMT en Tunisie concernent à la fois le public ciblé et la répartition géographique des programmes. En effet, les PAMT s'adressent principalement aux diplômés de l'enseignement supérieur, alors que seuls quelques programmes et services viennent en aide aux personnes peu qualifiées ou défavorisées. De plus, les programmes sont plus facilement accessibles à Tunis et dans les régions côtières. Les régions intérieures sont moins bien desservies, de sorte que le nombre de bénéficiaires des PAMT parmi les chômeurs de longue durée et les personnes peu qualifiées reste faible. L'absence d'une assurance chômage entraîne aussi un fort déséquilibre. Les ressources ont été de facto réparties de manière inégale entre les différents groupes (par exemple, les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur par rapport aux femmes sans qualifications formelles) et les différentes régions, ce qui aggrave les dichotomies existantes.

▪ Initiatives visant à accroître la capacité des services publics de l'emploi

L'ANETI est le principal organisme en charge de l'offre de services publics de l'emploi. Ainsi que cela ressort de l'évaluation du processus de Turin de 2021, la mission de l'ANETI est assez large puisqu'elle va de la gestion des politiques actives du marché du travail (PAMT) au soutien du travail indépendant et de l'entrepreneuriat. Toutefois, malgré l'ampleur de son mandat, les ressources affectées à l'ANETI sont très limitées, ce qui l'empêche de mener à bien son rôle de service public de l'emploi pleinement opérationnel.

L'ANETI, en tant que principal prestataire de SPE, a bénéficié des initiatives des donateurs, notamment en matière de renforcement des capacités et de soutien au moyen de projets spécifiques ciblant les chômeurs.

TUNISIE: ANNEXE STATISTIQUE

La présente annexe présente les données annuelles de 2010, 2015, 2019 et de 2020 ou de la dernière année disponible.

	Indicateur	2010	2015	2019	2020	
1	Population totale (en milliers) ⁽¹⁾	10 635,2	11 179,9	11 694,7	11 818,6	
2	Taille relative des jeunes (groupe d'âge 15-24 ans et âge au dénominateur 15-64 ans, en %) ^{(1) C}	27,0	22,7	20,7	20,4	
3	Taux de croissance du PIB (%)	3,5	1,2	1,0	-8,6	
4	PIB par secteur (%)	Valeur ajoutée de l'agriculture	7,5	10,3	10,3	11,7
		Valeur ajoutée de l'industrie	29,0	25,0	22,7	21,8
		Valeur ajoutée des services	56,7	58,7	61,7	61,3
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	6,3	6,6	DM	DM	
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	24,8	22,7	DM	DM	
7	Alphabétisation des adultes (%)	79,1	79,0 (2014)	DM	DM	
8	Niveau d'éducation de la population active (âgée de 25 à 64 ans ou de plus de 15 ans) (%) ⁽²⁾⁽³⁾	Faible	44,2	41,1	40,4 (2017)	DM
		Moyen	37,5	37,6	37,5 (2017)	DM
		Élevé	18,2	21,0	22,0 (2017)	DM
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (âgés de 18 à 24 ans) (%)	Total	51,3	36,9	37,1	34,0
		Hommes	54,9	41,2	42,6	42,0
		Femmes	47,7	32,5	31,6	25,8
10	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	75,6	77,9	DM	DM	
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	9,1	9,6	DM	DM	
12	Diplômés de l'enseignement supérieur (30-34 ans) (%)	19,0	23,8	DM	DM	
13	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (25-64 ans) (%)	Total	1,8	1,3	2,9	DM
		Hommes	1,7	1,2	2,8	DM
		Femmes	1,9	1,5	3,1	DM

	Indicateur		2010	2015	2019	2020
14	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	50,2 (2009)	71,6	SO	SO
		Mathématiques	73,6 (2009)	74,8	SO	SO
		Sciences	53,7 (2009)	65,9	SO	SO
15	Taux d'activité (des 15 ans et plus) (%)	Total	46,9	47,1	46,9	47,7
		Hommes	69,5	68,8	68,0	69,8
		Femmes	24,8	26,0	26,6	26,7
16	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ⁽³⁾	Total	53,1	52,9	53,1	52,3
		Hommes	30,5	31,2	32,0	30,2
		Femmes	75,2	74,0	73,4	73,3
17	Taux d'emploi (plus de 15 ans) (%)	Total	40,8	39,9	39,7	40,0
		Hommes	61,9	60,3	59,6	60,4
		Femmes	20,1	20,3	20,6	20,6
18	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Faible	9,3	43,4	36,9	37,1
		Moyen	13,7	39,6	40,1	42,3
		Élevé	22,9	23,2	50	48,0
19	Emploi par secteur (%)	Agriculture	17,9	15,0	13,7	14,6
		Industrie	32,9	32,8	34,4	33,4
		Services	49,2	52,2	51,9	52,0
20	Incidence du travail indépendant (%)		31,4	26,8	26,3	25,9
21	Incidence de l'emploi précaire (%)		24,7	20,1	19,0	19,1
22	Taux de chômage (plus de 15 ans) (%)	Total	13,0	15,2	15,3	16,2
		Hommes	10,9	12,4	12,3	13,5
		Femmes	18,9	22,2	22,4	22,8
23	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%) ⁽⁴⁾	Faible	9,3	8,8	9,9	10,8
		Moyen	13,7	16,3	16,1	15,6
		Élevé	22,9	26,8	26,9	28,7
24	Taux de chômage de longue durée (plus de 15 ans) (%)		DM	DM	DM	DM
25	Taux de chômage des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) (%)	Total	29,4	34,0	34,4	35,7
		Hommes	27,8	33,5	34,2	35,4

	Indicateur	2010	2015	2019	2020
	Femmes	32,7	35,5	34,5	36,2
26	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) (%)				
	Total	25,2	29,1	32,0	30,2
	Hommes	19,4	25,3	31,0	29,0
	Femmes	31,2	32,8	33,0	31,4

Dernière mise à jour: septembre 2021

Sources:

Indicateurs: 9, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 (2010, 2019, 2020), 20 (2015, 2019, 2020), 21 (2015, 2019, 2020), 22, 23, 25, 26 – Institut national de la statistique de Tunisie (INS)

Indicateurs: 1, 2, 3, 4 – Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial

Indicateurs: 5, 6, 7, 10, 11 – ISU de l'UNESCO

Indicateurs: 14 – OCDE

Indicateurs: 8, 19 (2015), 20 (2010), 21 (2010) – ILOSTAT

Remarques:

Les données transmises par l'Institut national de la statistique de Tunisie (INS) concernent le deuxième trimestre de l'année pour la période 2010-2019 et le troisième trimestre de l'année 2020.

(1) Les valeurs indiquées sont des estimations en milieu d'année.

(2) Les données se rapportent à la population active âgée de 15 ans et plus.

(3) Calculé.

(4) Faible: CITE 0-1 des niveaux de la CITE 1997 (*primaire* dans la classification nationale); moyen: CITE 3-4 des niveaux de la CITE 1997 (*secondaire* dans la classification nationale); élevé: CITE 5-6 des niveaux de la CITE 1997 (*supérieur* dans la classification nationale).

Légende:

SO = sans objet

DM = données manquantes

ANNEXE: DEFINITIONS DES INDICATEURS

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels estimé dans un pays donné au 1 ^{er} janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les pays peuvent déclarer les résidents légaux ou inscrits.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Il s'agit du ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler (généralement âgée de 15 à 64 ou 74 ans, ou de 15 ans et plus).
3	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante. Les agrégats sont basés sur des dollars des États-Unis constants de 2010. Le PIB est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour la dépréciation de biens fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
4	PIB par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la Classification internationale type des industries (CITI) de toutes les branches d'activité économique et comprend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans effectuer de déductions pour la dépréciation de biens fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la CITI, révision 3 ou 4.
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.

	Description	Définition
7	Alphabétisation des adultes (%)	L'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une phrase courte et simple sur sa vie quotidienne. En général, l'alphabétisation englobe également le «numérisme», c'est-à-dire la capacité à effectuer des calculs arithmétiques simples.
8	Niveau d'instruction de la population adulte (âgée de 25 à 64 ans ou de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge. Cet indicateur se mesure le plus souvent sur la base du programme éducatif le plus élevé achevé avec succès et généralement validé par une qualification reconnue. Les certifications intermédiaires reconnues sont classées à un niveau inférieur à celui du programme proprement dit.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (groupe d'âge des 18-24 ans) (%)	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-2 et 3C court de la CITE 1997 (c'est-à-dire les programmes d'une durée inférieure à deux ans) pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE 2011 pour les données à partir de 2014.
10	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Nombre d'élèves scolarisés, à un niveau d'études donné, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population d'âge scolaire officielle correspondant au même niveau d'études.
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Le nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes de formation professionnelle à un niveau d'études donné (en l'occurrence, l'enseignement secondaire supérieur), exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans l'ensemble des programmes (professionnels et généraux) à ce niveau.
12	Niveau d'études supérieur atteint (30-34 ans) (%)	Le niveau d'études supérieur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé avec succès des études supérieures (université, établissement d'enseignement technique supérieur, par exemple). Le niveau d'études se réfère aux niveaux 5-6 de la CITE 1997 pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 5-8 de la CITE 2011 pour les données depuis 2014.
13	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (groupe d'âge des 25-64 ans) (%)	Les participants à la formation tout au long de la vie désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question sur la participation à l'éducation et à la formation. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Si une période de référence différente est utilisée, cela doit être précisé.
14	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Il s'agit de jeunes âgés de 15 ans dont les résultats sont inférieurs au niveau 2 sur l'échelle PISA des compétences en lecture, mathématiques et sciences.
15	Taux d'activité (des 15 ans et plus) (%)	Le taux d'activité d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population active par la population de ce groupe d'âge. La population active (également appelée «main-d'œuvre») est définie comme la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. La

	Description	Définition
		population inactive comprend les personnes qui ne sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
16	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%)	Le taux d'inactivité/de non-intégration à la population active d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population inactive par la population de ce groupe d'âge. La population inactive comprend les personnes qui ne sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
17	Taux d'emploi (des 15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, cela doit être précisé.
18	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, cela doit être précisé. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
19	Emploi par secteur (%)	Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches de l'activité économique (c'est-à-dire agriculture/industrie/services) sur la base de la Classification internationale type des industries (CITI) de toutes les activités économiques. En Europe, la nomenclature statistique des activités économiques dans l'Union européenne (classification NACE) est conforme à la CITI.
20	Incidence du travail indépendant (%)	L'incidence du travail indépendant est exprimée par les travailleurs indépendants (c'est-à-dire les employeurs + les travailleurs pour compte propre + les travailleurs familiaux cotisants) en proportion du total des travailleurs salariés.
21	Incidence de l'emploi précaire (%)	L'incidence de l'emploi précaire est exprimée par les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux cotisants en pourcentage du nombre total de personnes employées.
22	Taux de chômage (des 15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active d'un pays comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence; sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence); sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameraient dans une période de trois mois au maximum.

	Description	Définition
23	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active d'un pays comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence; sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence); sont activement à la recherche d'un travail (c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameraient dans une période de trois mois au maximum. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec succès. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011)
24	Taux de chômage de longue durée (des 15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage de longue durée correspond à la part des personnes dans la population active totale qui sont au chômage depuis 12 mois ou plus (exprimée en pourcentage). La durée du chômage est définie comme la durée de la recherche d'un emploi ou comme le temps écoulé depuis le dernier emploi occupé (si cette période est plus courte que la durée de la recherche d'un emploi).
25	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) (%)	Le ratio de chômage des jeunes est calculé en divisant le nombre des chômeurs âgés de 15 à 24 ans par la population totale du même groupe d'âge.
26	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) (%)	L'indicateur fournit des informations sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: premièrement, ils ne sont pas employés (c'est-à-dire sans emploi ou inactifs selon la définition de l'OIT), et deuxièmement, ils n'ont pas reçu d'éducation ni de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'indicateur est exprimé en pourcentage de la population totale de la même tranche d'âge et du même sexe, de laquelle sont exclus les jeunes n'ayant pas donné de réponse à la question sur leur participation à l'éducation et à la formation.

RÉFÉRENCES

Actualités d'Al Jazeera, *What we know so far about Tunisia's political crisis*, article publié par Al Jazeera le 26 juillet 2021, consulté à l'adresse suivante: [What we know so far about Tunisia's political crisis | Explainer News | Al Jazeera](#)

Balghouthi, Mohamed, *Si la France veut le rôle de «grande sœur», elle doit l'aider à investir*, Express Tunisie, 31 janvier 2018.

Boughzala, Mongi pour la Fondation européenne pour la formation (ETF), *Marché du travail, dynamiques des compétences et politiques d'emploi en Tunisie*, ETF, Turin, 2019, consulté à l'adresse suivante: <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/marche-du-travail-dynamique-des-competences-et-politiques>

Business News, *Bilan Covid-19*, article publié par Business News le 6 octobre 2021, consulté à l'adresse suivante: <https://www.businessnews.com.tn/bilan-covid-19--221-nouveaux-cas-et-un-deces,544,112843,3>

Chelbi, Ali, *Work-based learning in Tunisia*, rapport rédigé pour la Fondation européenne pour la formation (ETF), Tunis, avril 2017, non publié.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), *Regional economic prospects: COVID-19, from shock to recovery*, avril 2020, consulté à l'adresse suivante: https://www.wb6cif.eu/wp-content/uploads/2020/04/RegionalEconomicProspectsApr2020_web-V1.pdf

Association euro-méditerranéenne des économistes (EMEA) et Fondation européenne pour la formation (ETF), *Education and Training policies in response to Covid-19, preparing for the recovery*, Barcelone, 2021 - consulté à l'adresse suivante: [Education and Training Policies in Response to COVID-19: Preparing for the Recovery - A Focus on Arab Mediterranean Countries - EMEA \(euromed-economists.org\)](#)

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Work-based learning: Benefits and obstacles. A literature review for policy makers and social partners in ETF partner countries*, ETF, Turin, 2013, consulté à l'adresse suivante: https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/m/576199725ED683BBC1257BE8005DCF99_Work-based%20learning_Literature%20review.pdf

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Mapping Covid 19*, document de travail, Turin, 2020, consulté à l'adresse suivante: https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2020-07/etf_covid_mapping_v06_1.pdf

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Politiques de développement du capital humain - Tunisie*, Turin, 2021, consulté à l'adresse suivante: <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/trp-assessment-reports/tunisia-2021>

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Education, Training and Employment Developments in 2020*, janvier 2021, consulté à l'adresse suivante: [Country Fiche 2020 Tunisia - Education Training and Employment Developments.pdf \(europa.eu\)](#)

Ferchichi, Kamel, *Entretien avec Khaled Ben Yahia, Directeur général de l'ATFP*, publié dans *La Presse* le 17 mars 2019.

Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), *L'impact du coronavirus sur l'économie tunisienne*, Tunis, mars 2020, consulté à l'adresse suivante: <https://www.iace.tn/impact-du-coronavirus-sur-leconomie-tunisienne-2/>

ISPI, Tunisia, *Ten Years on: A Unique, Fragile Democracy*. Aucune date disponible (campaign-view.eu).

Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), *Mesure d'impact de la propagation de la pandémie (COVID-19) sur l'emploi*, Tunis, avril 2020, consulté à l'adresse suivante: <https://www.iace.tn/mesure-dimpact-de-la-propagation-de-la-pandemie-covid-19-sur-lemploi/>

Organisation internationale du travail (OIT), *Femmes et hommes dans l'économie informelle: Un panorama statistique*, OIT, Genève, 2018, consulté à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf

Organisation internationale du travail (OIT) *Rapid Labour Force Survey on the impact of Covid-19 in Tunisia : second wave*, OIT, juillet 2021, consulté à l'adresse suivante: [Highlights: February 2021: Rapid Labour Force Survey on the Impact of COVID-19 in Tunisia: Second Wave \(ilo.org\)](#)

Le monde diplomatique, *Winter of the Arab Spring, January 2016 Winter of the Arab Spring*, par Thierry Brésillon (*Le Monde diplomatique* – édition en anglais, janvier 2016).

Le monde diplomatique, *Tunis Youth's lost future, January 2021 Tunis youth's lost future*, par Thierry Brésillon (*Le Monde diplomatique* – édition en anglais, janvier 2021).

Mansuy, M. et P. Werquin, pour l'Organisation internationale du travail (OIT), *Labour market entry in Tunisia: The gender gap*, OIT, Genève, 2015, consulté à l'adresse suivante: [wcms_440855.pdf \(ilo.org\)](#)

Medina, Leandro et Schneider, F., *Shadow economies around the world: What did we learn over the last 20 years?*, *Fonds monétaire international (FMI)*, document de travail WP/18/17, Washington, 2018, consulté à l'adresse suivante: [Shadow Economies Around the World: What Did We Learn Over the Last 20 Years? \(imf.org\)](#)

Ministère de l'éducation, *Plan stratégique sectoriel de l'éducation 2016–2020*, Tunis, 2016, consulté à l'adresse suivante: <https://planipolis.iiep.unesco.org/en/2016/plan-strat%C3%A9gique-sectoriel-de-l%E2%80%99%C3%A9ducation-2016-2020-6227>

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) et Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (MFPE), *Réforme du dispositif national de la formation*

professionnelle, *Document d'orientation et plan d'opérations 2014–2018*, Tunis, novembre 2013, consulté à l'adresse suivante: http://www.emploi.gov.tn/uploads/pdf/Reforme_FP_Tunisie-Fr.pdf

Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), *Évaluation du système d'enseignement et de formation professionnels en Tunisie (Processus de Turin)*, version préliminaire, rédigée pour le compte du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, Tunis, janvier 2020. Copie disponible auprès de l'auteur.

Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), *La formation professionnelle en chiffre*, Tunis, 2017, consulté à l'adresse suivante: [Formation Professionnelle en chiffres 2011.pdf \(emploi.tn\)](http://www.emploi.tn/uploads/pdf/Formation_Professionnelle_en_chiffres_2011.pdf)

Oxford Business Group, *How Tunisia's energy sector is changing*, 29 mars 2019, consulté à l'adresse suivante: <https://oxfordbusinessgroup.com/news/le-secteur-de-l%E2%80%99%C3%A9nergie-tunisienne-%C3%A0-l%E2%80%99heure-du-changement>

Our World in Data, *Coronavirus (COVID-19) vaccinations – statistics and Research Tunisia*, consulté à l'adresse suivante: [Coronavirus \(COVID-19\) Vaccinations - Statistics and Research - Our World in Data](https://ourworldindata.org/covid-vaccinations)

Banque mondiale, *Tunisia Overview*, juin 2021, consulté à l'adresse suivante: [Tunisia : Development news, research, data | World Bank](https://data.worldbank.org/TS)

Banque mondiale, *Migration and Remittances data*, consulté à l'adresse suivante: [Migration and Remittances Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/TS)

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Impact économique du COVID-19 en Tunisie. Analyse en termes de vulnérabilité des ménages et des micro et très petites entreprises*, Tunis, 17 juin 2020, cité dans: *L'Économiste Tunisien*, consulté à l'adresse suivante: <https://www.leconomistemaghrebin.com/2020/06/17/etude-pnud-tunisie-impact-economique-du-covid-19-sur-les-menages-et-les-micro-et-tres-petites-entreprises/>

Blogs de la Banque mondiale, *Back to school in Tunisia amidst Covid-19*, blog publié en septembre 2021, consulté à l'adresse suivante: [Education and Training Policies in Response to COVID-19: Preparing for the Recovery - A Focus on Arab Mediterranean Countries - EMEA \(euromed-economists.org\)](https://blogs.worldbank.org/education/education-and-training-policies-in-response-to-covid-19-preparing-for-the-recovery-a-focus-on-arab-mediterranean-countries-emea-euromed-economists.org)

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant
ATFP	Agence tunisienne de la formation professionnelle
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CENAFFIF	Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation
CNFCPP	Centre national de formation continue et de promotion professionnelle
DPI	Dispositif de protection individuelle
EFP	Enseignement et formation professionnels
ETF	Fondation européenne pour la formation
FT	Formation par le travail
IACE	Institut Arabe des chefs d'entreprises
INS	Institut national de la statistique
ISU	Institut de statistiques de l'UNESCO
MANFORME	Programme de mise à niveau de la formation professionnelle et de l'emploi
NEET	Not in Education, Employment, or Training [(jeunes) sans emploi et ne suivant ni études ni formation]
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
ONEQ	Observatoire national de l'emploi et des qualifications
PAFIP	Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle
PAMT	Politiques actives du marché du travail
PEFESE	Programme d'appui au système de l'éducation/formation – Enseignement supérieur et employabilité des diplômés
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international (de l'OCDE) pour le suivi des acquis des élèves
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR
NOS ACTIVITÉS, VEUILLEZ CONTACTER:
DÉPARTEMENT «COMMUNICATION»
FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION
VIALE SETTIMIO SEVERO 65
I - 10133 TURIN
Courriel: INFO@ETF.EUROPA.EU
Tél.: +39 011 6302222
Télécopie: +39 011 6302200
WWW.ETF.EUROPA.EU